

**Délibération n°2024-03-11****Réf. Nomenclature « Actes » : 8.8**

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Organisation d'un évènementiel « Parlons d'eau 2024 »

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	51
Pouvoirs	13
Votants	64

**L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet, à 18h00**, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 juillet 2024 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

**Christine Rougerie** est nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- Élus ayant donné pouvoir :**

Badia Maryse	à	Martine Pannetier	Jabiol Monique	à	Dominique Miermont
Calla Tony	à	Philippe Pelat	Mathes Pierre	à	Pierre Chevalier
Cronnier Pierrick	à	Françoise Talvard	Parrain Céline	à	Jean-Pierre Guitard
Delibit Sandra	à	Christophe Arfeuillère	Ribeiro Sophie	à	Marilou Padilla-Ratelade
Fiancette Yoann	à	Elisabeth Ventadour	Saugeras Jean-Pierre	à	Anne-Marie Aubessard
Gautier Stéphanie	à	Pierre Coutaud	Valibus Michèle	à	Mady Junisson
Granet Henri	à	Jean-Marc Michelon			

- Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Bauvy Claude ; Beynat Audrey ; Bézanger Joël ; Bivert Frédéric (représenté) ; Bodeveix Jean-Pierre ; Bourzat Michel ; Bredèche Robert ; Bringoux Jeanine ; Briquet Isabelle ; Brugère Jeremy ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtizia ; Coulaud Danielle ; Delbègue Jean-Pierre ; Ecurat Daniel ; Faugeron Guy ; Gantheil Robert ; Gruat Xavier ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Lacrocq Michel ; Le Royer Sandrine ; Mazière Daniel ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Serge ; Peyraud Stéphane ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Ratelade François ; Repezza Guillaume ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly (représenté) ; Sivade Alain ; Soulefour Marie-Christine ; Tur Christophe ; Vimou Barbara.

Le président explique que Haute-Corrèze Communauté a décidé de placer l'année 2024 sous le signe de l'eau en s'engageant dans l'élaboration concertée d'une stratégie globale de l'eau à l'échelle de la collectivité. Ce travail permettra notamment d'aboutir à l'engagement d'un nouveau cycle de travaux de restauration de cours d'eau dans le cadre des Programmes Pluriannuels de Gestion des cours d'eau « Luzège 2026-2030 » et « Triouzoune, Diège et petits affluents de la Dordogne 2026-2030 ».

C'est dans cette logique de large concertation locale qu'il est proposé d'organiser un événement fédérateur appelé « Parlons d'eau 2024 ». En effet, l'adhésion de la population est un préalable indispensable à la mise en place d'actions concrètes et durables pour la protection de la ressource en eau. Les objectifs affichés sont nombreux :

- Sensibiliser les habitants et les élus du territoire à la fragilité de notre ressource en eau
- Sortir des cadres traditionnels pour créer les conditions de dialogue afin de débattre, questionner, et partager les idées en association avec des experts inspirants
- Visiter des opérations locales et innovantes, organiser des chantiers participatifs et répartis sur le territoire.

Cet événement s'articulera autour d'animations « fil rouge » (concours photo, chantiers participatifs, visites de sites...) réparties sur le territoire entre juin et septembre 2024 à destination d'un public varié et d'une semaine thématique, dédiée à l'eau du 16 au 21 septembre. Cette semaine constituera le point d'orgue de l'événement « Parlons d'eau » avec une concentration d'animations variées : des conférences, des ciné débats, des visites de sites ou encore la création d'une exposition sur le thème de l'eau.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le projet « Parlons d'eau 2024 » ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cet événement ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, des Départements de la Corrèze et de la Creuse, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de tout autre partenaire potentiel.

A l'unanimité	
Votants	64
Pour	64
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 11 juillet 2024

Le Président,  
Pierre Chevalier

